

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2023-113**  
**Référence Nomenclature n°7.5**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Pôle Technique, Patrimoine, Aménagement et Développement territorial**

**Service en charge : Architecture, Patrimoine classé, Etude de projets, Transition écologique et Développement durable**

**Objet : Attribution et versement de subventions de fonctionnement aux Associations Patrimoniales au titre de l'année 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L2541-12-10<sup>ème</sup> alinéa ;

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu les dossiers de demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2023 déposés respectivement par les Associations dénommées Association des Habitants du Corbusier et Association Chazeau Hier et Aujourd'hui,

Considérant l'intérêt de soutenir les associations qui de par leurs actions, leur mobilisation et leur engagement auprès de la population favorisent ainsi le rayonnement de la Ville,

Considérant que les demandes de subventions sont d'un montant égal ou inférieur à 1.000,00 €,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023 d'un montant de :
  - 331,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Association des Habitants du Corbusier (organisation de projets collaboratifs et associatifs qui animent régulièrement l'Unité d'Habitation et font se rencontrer les habitants) ;
  - 350,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Association Chazeau Hier et Aujourd'hui (organisation d'études sur le patrimoine de Chazeau qui contribuent à faire connaître ce quartier de Firminy, auparavant commune indépendante) ;
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°2023-113**  
**Référence Nomenclature n°7.5**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres prenant par au vote,

32 Voix Pour,  
L. Colombet ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023 d'un montant de :
  - o 331,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Association des Habitants du Corbusier (organisation de projets collaboratifs et associatifs qui animent régulièrement l'Unité d'Habitation et font se rencontrer les habitants) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023 d'un montant de :
  - 350,00 € au bénéfice de l'Association dénommée Association Chazeau Hier et Aujourd'hui (organisation d'études sur le patrimoine de Chazeau qui contribuent à faire connaître ce quartier de Firminy, auparavant commune indépendante) ;
- **DIT** que les dépenses afférentes seront prélevées au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 28 Mars 2023



Maire,

Julien LUYA

Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU MARDI 28 MARS 2023**

**Attribution et versement de subventions de fonctionnement aux Associations Patrimoniales au titre de l'année 2023**

---

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 21 Mars 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 28 Mars 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS :**

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 20 h 14), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 45), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla, M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. DUMOND Jean-Claude (à partir de 18 h 08), Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc (à partir de 18 h 28), Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

**POUVOIRS :** M. CELLE Denis à M. MADO Patrick (jusqu'à 20 h 14), M. ROBERT Loïc à M. GRANGE Gaëtan (jusqu'à 18 h 45), M. CHANUT Robert à M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel à M. VALLER Daniel, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia.

**ABSENT :** M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 18 h 08), M. PETIT Marc (jusqu'à 18 h 28).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. VALLER Daniel

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :** M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée  
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de membres présents : 30  
Nombre de pouvoirs : 3  
Nombre de membres absents : 0  
Nombre de votants : 32/33

